



Mise à jour Janvier 2022

BP JEPS ÉDUCATEUR SPORTIF ACTIVITÉS ÉQUESTRES

Brevet Professionnel

Diplôme national de niveau 4



Public ciblé :

Jeunes entre **17 et 29 ans** révolus.

Condition d'accès :

- Avoir un niveau d'équitation équivalent au **Galop 7**.
- Être détenteur de l'**AFPS** (attestation formation premiers secours)
- Entretien de positionnement, test d'équitation (aptitude aux exigences préalables).

Modalités d'inscription :

- Dossier de préinscription / candidature en ligne : ► www.campusverdazur.fr
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités de sélection et d'entrée en formation :

- Entretien tripartite,
- Signature du contrat d'apprentissage
- Sous réserve des places disponibles

Votre statut :

Vous serez **salarié.e** sous **contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans) .
(+ d'infos : WWW.service-public.fr)

Rémunération :

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

Organisation de la formation :

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation **sur 1 an** (2 jours / semaines au CFPPA).
Soit **600 h de formation en centre**, le reste en centre équestre.
- Calendrier de formation : **Septembre à Juin**.

Examens :

- Formation en **Unités Capitalisables (UC)**.
- Evaluations en **situations professionnelles** tout au long de la formation.

Individualisation :

- Adaptation des parcours selon :
 - les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE)
 - les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap

Délivré par le Ministère chargé des Sports



Cavalier.ère confirmé.e, vous aimez la communication et le contact humain, devenez enseignant.e animateur.trice

L'OBJECTIF

Être titulaire du diplôme BPJEPS mention équitation atteste de l'acquisition de compétences professionnelles indispensables à l'exercice d'animateur.trice.

D'une manière générale, l'enseignant.e animateur.trice sera amené.e à :

- Conduire un projet d'animation, d'initiation et d'approfondissement.
- Garantir au pratiquant des conditions optimales de sécurité dans les pratiques équestres.
- Accueillir les publics, animer une structure et contribuer à la promotion des activités.
- Participer à la valorisation de la cavalerie.
- Participer aux soins des équidés, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations.
- Participer à l'organisation et à la gestion des activités.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagement réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION



ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE



ACQUÉRIR DES
SAVOIRS ET
SAVOIR-FAIRE AVANT
SON ENTRÉE SUR LE
MARCHÉ DU TRAVAIL



DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

Les évaluations se font en partie sous couvert des représentants de la Fédération Française d'Équitation.

Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure :

- 🌿 Communication
- 🌿 Connaissance des différents publics
- 🌿 Connaissance de la structure

Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage :

- 🌿 Concevoir, conduire et évaluer une séance

TRE :

- 🌿 Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet

Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure :

- 🌿 Concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation

Approfondissement technique :

- 🌿 Conduire une séance
- 🌿 Faire respecter les règlements de l'option
- 🌿 Garantir des conditions de pratique en sécurité

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.
(Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet :



www.campusverdazur.fr

Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

LES DÉBOUCHÉS

🌿 **Insertion professionnelle** : Educateur.trice sportif.ve en équitation

🌿 **Evolutions professionnelles** (selon la structure et l'expérience acquise) :

- Entraîneur.euse compétiteur.trice
- Responsable pédagogique dans un club hippique
- Direction de structure / Chef.fe d'entreprise

Réussite aux examens*

83%

Satisfaction globale toutes formations confondues*

81%

*Session 2020-2021



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Formation Apprentissage
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusverdazur.fr

